



VILLE DE

Ramonville  
Saint-Agne

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 14 Avril 2014

Nombre de Conseillers : 33

En exercice : 32

Présents ou représentés : 28

Nombre de votants : 28

Numéro

2014/AVR/30

Point de l'ordre du jour

1.4.8

OBJET

**DÉSIGNATION D'UN  
REPRÉSENTANT À  
L'ASSOCIATION TREMPLIN**

RAPPORTEUR

**M. LE MAIRE**

Rendu exécutoire compte-tenu de :  
La transmission en Préfecture le : 29/04/2014  
L'affichage en mairie le : 29/04/2014  
La notification le :

Le Maire  
Christophe LUBAC

Date de la signature : 28/04/2014  
Nom du signataire : Christophe LUBAC

Le Lundi 14 Avril 2014, le conseil municipal de la commune de Ramonville Saint-Agne s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale et affichage du 8 Avril 2014, sous la présidence de Monsieur Christophe LUBAC, Maire.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Monsieur Pablo ARCE** est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

**Membres présents :**

M. Ch. LUBAC, Mme Cl. FAIVRE, M. P. ARCE, Mme Cl. GEORGELIN, M. G. ROZENKNOP, Mme M-P. DOSTE, Mme V. LETARD, M. J-B. CHEVALLIER, Mme P. MATON, M. A. CLEMENT, M. P-Y. SCHANEN, M. S. ROSTAN, Mme M-P. GLEIZES, Mme M-A. SCANO, M. E. JAECK, M. J-L. PALÉVODY, M. J. DAHAN, Mlle D. NSIMBA LUMPUNI, M. A. CARRAL, Mme G. BAUX, Mme Cl. GRIET, M. B. PASSERIEU, Mme V. BLANSTIER, M. P. BROT, Mme M. CABAU, Mme Ch. CHEVALLIER, M. Fr. ESCANDE, M. N. MASSY, M. H. AREVALO, Mme Ch. ARRIGHI, Mme M. RICHARD.

**Membres excusés et représentés par pouvoir :**

M. J-P. PERICAUD a donné procuration à Mme Ch. ARRIGHI.

**Exposé des motifs**

Monsieur LE MAIRE indique que cette association a pour vocation de mettre en place des dispositifs pour insérer par l'emploi des personnes qui en sont privées et des dispositifs de formation pour des personnes en grande difficulté.

Il propose au Conseil Municipal de le désigner en qualité de représentant.

**Décision**

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur LE MAIRE et après en avoir délibéré par **24 Voix POUR** et **4 Voix CONTRE** (M. BROT, Mme CABAU, Mme CHEVALLIER, M. ESCANDE) et **4 ABSTENTIONS** (M. AREVALO, Mme ARRIGHI, Mme RICHARD et par procuration M. PERICAUD), désigne en qualité de représentant de l'Association Tremplin :

➤ Monsieur LE MAIRE

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures

Le Maire  
Christophe LUBAC